



Pr Hocine Cherid*

L'auto-sondage est un traitement de première ligne pour les vessies neurologiques

••• Propos recueillis par Rania Hamdi

Dans cette interview, notre interlocuteur développe un plaidoyer pour le large usage des sondes lubrifiées à usage unique, pour auto-sondage intermittent, un traitement essentiel pour la vessie neurologique dont souffrent les blessés médullaires ; mais, aussi, les patients atteints de Sbina Bifida, ou la sclérose en plaque. Autrement, le pronostic vital de ces patients est sérieusement engagé.

Santé Mag : Les personnes souffrant de vessie neurologique sont continuellement exposées aux complications urinaires. Pouvez-vous nous en dire davantage sur ce risque, qui engage le pronostic vital de ces patients ?

Professeur Cherid : Une étude réalisée par le GENUF (groupe de travail de neurologues et urologues français) a montré que les causes de mortalité les plus fréquentes, chez les blessés médullaires, sont les complications urinaires infectieuses, ou septicémiques. Ils ont constaté, dans le cadre de cette étude, que les malades utilisaient différents modes de vidange, soit des sondes à demeure, des cathéters pelviens, par poussées. Ils ont conclu que le meilleur moyen de vider la vessie est le sondage intermittent.

Est-ce que les patients sont éduqués sur l'auto-sondage intermittent, dans les services de rééducation fonctionnelle ?

Le patient est pris en charge à l'hôpital

au plan médical et avec une éducation thérapeutique, dans le sens qu'on lui apprend pourquoi il doit se sonder, à quel rythme et comment. Au bout de deux à trois jours, il arrive à gérer par lui-même les problèmes de vessie. Notre grand frustration est qu'il ne puisse pas continuer à se sonder quand il sort de la structure hospitalière.

Quelles sont les contraintes qui empêchent les patients de mettre en pratique ce qu'ils ont appris à l'hôpital ?

Les produits sont disponibles à l'hôpital. En dehors de l'enceinte sanitaires, ils se vendent en pharmacie et parapharmacie, mais ne sont pas remboursables par la Caisse nationale des assurés sociaux.

Par un calcul simple, on s'est rendu compte qu'à raison de cinq sondes utilisées par jour, le budget afférent est équivalent au SMIG (Salaire national minimum garanti fixé à 18 000 DA, ndlr).

Vous parlez des sondes lubrifiées qui coûtent, environ, 300 DA l'unité ?

Les sondes sèches font approximativement 100 dinars l'unité, n'est-ce pas ? Oui, mais attention, elles sont dangereuses. Elles sont rugueuses. Elles traumatisent l'urètre, d'une part. D'autre part, le patient est obligé d'utiliser un lubrifiant, la vaseline ou l'huile parafine. Ces deux produits sont dérivés du pétrole. Quand on les chauffe par les frictions, elles peuvent produire des dégâts. A ce jour, nous ne connaissons pas très bien les conséquences de ces produits-là sur les

muqueuses colorectales, ou intestinales. Il faut utiliser des lubrifiants neutres et de préférence, des sondes prêtes à l'emploi. Ce dispositif médical est, donc, vital pour la préservation du pronostic vital.

Le rembourser n'est, donc, pas un luxe ?

Pas du tout, l'auto-sondage intermittent n'est pas un complément de traitement. C'est même considéré, par les spécialistes internationaux, comme un traitement de première ligne pour les vessies neurologiques, pour vous dire que ce n'est pas un luxe.

Il paraît que la Cnas consent à inclure les sondes vésicales dans la nomenclature des produits pharmaceutiques remboursables, sur avis d'un comité d'experts...

Aux dernières nouvelles, la Cnas semble être effectivement disposée à prendre en charge ce dispositif médical, après plusieurs réunions et discussions sur le dossier.

Quand on fait un calcul arithmétique sur le coût de l'infection urinaire : traitement aux antibiotiques, résistances à ces antibiotiques qui nous amènent à utiliser des produits de dernière génération, qui sont chers. Si ça ne marche pas, on va vers la dialyse.... C'est nettement plus onéreux que de rembourser des sondes urinaires ■

***Professeur Hocine Cherid**

Chef de service de rééducation fonctionnelle à l'EHS Azur-Plage - Alger.